

Section 31

Hommes et milieux : évolution, interactions

Motion de la Section 31 **Relative aux Key-Labs.**

La section 31 du Comité National de la Recherche Scientifique s'oppose fermement au principe des « Key-labs » et s'associe aux motions de la CPCN et de la C3N et aux recommandations des CS de CNRS-EE et CNRS-SHS.

Si ce dispositif devait se mettre en place sans concertation préalable avec les différentes instances du Comité National de la Recherche Scientifique, la section 31 entamera une réflexion sur la poursuite de ses engagements après le concours 2025.

Motion adoptée le 30 janvier 2025
21 votants : 20 Oui, 0 Non, 1 Abstention

Claire MANEN
Présidente de la Section 31

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- Monsieur Stéphane BLANC, directeur de l'Institut CNRS Écologie & Environnement.
- Madame Marie GAILLE, directrice de l'Institut CNRS Sciences Humaines & Sociales.
- Madame Françoise GOURMELON, directrice adjointe scientifique de l'Institut CNRS Écologie & Environnement.
- Monsieur Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique de l'Institut CNRS Sciences Humaines & Sociales.

Copie :

- Monsieur Michel RAYMOND, président du Conseil scientifique de l'Institut CNRS Écologie & Environnement.
- Monsieur Mathieu CASSIN, président du Conseil scientifique de l'Institut CNRS Sciences Humaines & Sociales.
- Monsieur Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national.
- Madame Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national.